



BULLETIN D'ADHESION 2019 – 2020 A L'ASSOCIATION PHILOMELE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Email : _____

Merci de régler d'une part l'adhésion et d'autre part la participation aux ateliers.

1. L'adhésion Individuelle 18€ / familiale 30€

2. La participation aux ateliers : choisir tarif de base ou tarif soutien

Atelier	Tarif de base	Tarif soutien	Nb pers.	Montant
Chant prénatal	15€ séance en groupe 30€ séance indiv. / couple			
Eveil 0/3 ans Eveil 3/6 ans	95€ (1 ^{er} enfant)	105€ (1 ^{er} enfant)		
	70€ (2 ^{ème})	80€ (2 ^{ème})		
	45€ (3 ^{ème})	55€ (3 ^{ème})		
Chanter en famille Chant ado	85€ (1 ^{er} adhérent)	95€ (1 ^{er} adhérent)		
	60€ (2 ^{ème})	70€ (2 ^{ème})		
	30€ (3 ^{ème} et +)	40€ (3 ^{ème} et +)		
Chorales adultes	90€	100€		
Chant trad	100€	110€		
Technique vocale	125€	135€		
Réductions	Demandeurs d'emplois / bénéficiaires RSA / Etudiants : - 50 % tarif atelier Réduction individuelle : -10€ pour le 2 ^{ème} atelier -20€ pour le 3 ^{ème}			
TOTAL ateliers				

Je règle en plusieurs fois (5 maxi), je note la date d'encaissement souhaitée au dos des chèques.

Je n'autorise pas l'association Philomèle à utiliser mon image et celle des membres de ma famille dans le cadre de ses activités.

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, déclare vouloir adhérer à l'association et s'engage à respecter la charte de l'adhérent.

Fait à : _____, le : ___/___/___

Signature adhérent :



ADHESION 2019 – 2020 A L'ASSOCIATION PHILOMELE

➤ REÇU

M. / Mme _____ a versé :

- pour l'adhésion annuelle _____ €

- pour la participation aux ateliers : _____ €

TOTAL versé : _____ €

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre actif. Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association, qui aura lieu en décembre 2019 (date exacte communiquée prochainement).

Cette adhésion donne droit à des réductions pour certains concerts organisés par le Pôle Culturel de Ploërmel (consulter la plaquette Arth Maël).

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

➤ CHARTE DE L'ADHERENT

Pour le bon fonctionnement des ateliers, merci de :

- respecter les horaires de début et de fin d'atelier
- nous prévenir en cas d'absence

Au-delà des 2 séances d'essai, toute année commencée sera due dans son intégralité.

Fait à : _____, le : ___/___/___

Signature association :